



COMMUNIQUÉ

DÉCLARATION CONJOINTE DES ENVOYÉS SPÉCIAUX POUR LA RÉGION DES GRANDS LACS SUR LES FDLR

L'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Mary Robinson, l'Envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs et la République démocratique du Congo (RDC), Russ Feingold, le Représentant spécial de l'Union africaine, Boubacar Diarra, le Coordonnateur de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, Koen Vervaeke, et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler prennent acte de la lettre datée du 18 avril 2014 et signée d'un représentant des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans laquelle l'auteur avait déclaré que les FDLR déposeraient les armes le 30 mai 2014, dans deux localités du Nord et Sud-Kivu. Cependant, les informations indiquent qu'aucune activité n'a eu lieu dans le Sud-Kivu, et qu'à ce jour, un nombre insignifiant de combattants subalternes se sont rendus dans le Nord-Kivu.

Les Envoyés rappellent que les FDLR sont un groupe armé illégitime qui fait l'objet de sanctions de l'ONU, tenu responsable de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire et qui a infligé des souffrances indicibles aux populations dans l'Est de la République démocratique du Congo et au Rwanda.

Les Envoyés appellent à la complète reddition de tous les combattants et hauts gradés FDLR dans les prochains jours. Les membres des FDLR qui choisissent de ne pas se rendre, de renoncer à la violence, et de se soumettre à un processus de désarmement, démobilisation et réinsertion continueront d'être passibles de l'action militaire des FARDC et de la MONUSCO conformément à son mandat de neutralisation des groupes armés. Ceux des membres des FDLR qui se rendent et souhaitent retourner au Rwanda, pourront être rapatriés dans le cadre du processus DDR/RR existant. En outre, les Envoyés invitent le Gouvernement de la RDC à veiller à ce que tous les auteurs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité soient tenus responsables et répondent de leurs actes.

Le 1^{er} juin 2014